



## Commission Service des aînés Sessions mars 2015

**Madame Véronique BONIN**

### **Auxiliatrices Chartres**

#### **Assistance de communauté : le travail est la relation. Tout le reste est support.**

C'est ainsi que je définirai mon rôle.

Le vieillissement de leurs sœurs et l'absence de sœurs plus jeunes pour les accompagner dans cette dernière ligne de vie ont amené la congrégation des Auxiliatrices à faire appel à des personnes extérieures, sélectionnées pour leur compétences professionnelles et non pas pour leur appartenance religieuse.

Dans un premier temps, ce sont des auxiliaires de vie qui interviennent sur des temps définis selon le nombre de sœurs dans les structures d'accueil (Versailles – Chartres...).

A Chartres, Notre Dame de Joie, en juin 2013, il y a 60 résidents dont 15 laïcs. Les auxiliatrices sont treize, d'une moyenne d'âge de 86 ans. Une sœur est en unité d'Alzheimer, deux autres sœurs sont en fauteuils roulants ou en devenir très proche. Une autre congrégation présente dans l'EHPAD a fait aussi le choix d'une assistante de communauté.

La supérieure de la communauté chartraine est présente tous les quinze jours. Elle est le lien entre la congrégation, sa vie spirituelle et la communauté en EHPAD.

Mais le quotidien lui est d'un accès plus difficile. Il manque un maillon d'où la recherche d'une personne faisant le lien entre les religieuses de la communauté, la supérieure et la maison mère à Paris.

Je répondrais à l'offre d'emploi via Pôle emploi et l'entretien d'embauche se fait sur mes compétences professionnelles et mon parcours de bénévole à Jalmalv, (jusqu'à la mort accompagner la vie).

Animatrice sociale de formation et animatrice dans un centre hospitalier de la région centre, je n'ai aucune compétence médicale, j'ai été formée à l'écoute des patients en fin de vie par l'association Jalmalv où je suis bénévole depuis 10 ans.

Auprès des sœurs âgées, mon rôle principal est l'écoute.

**Travailler à garder leur autonomie intellectuelle et physique et en même temps, les aider à accepter, sur un temps plus au moins long, leur perte d'autonomie. Cela passe par l'écoute, sans conseils, sans jugement, juste pointer, ce qu'elles sont maintenant, ce qu'elles ont gardé de positif, de beau en elles, qu'elles restent un modèle même inconsciemment.**

Je suis présente quatre après-midi par semaine de 14h à 18h, avec une coupure le mercredi. J'essaie d'établir mon temps équitablement entre elles.

Pour la sœur en unité Alzheimer, j'ai mis en place :

- Un atelier chant car elle aime chanter et cela favorise une bonne stimulation cérébrale,
- Des lectures d'articles de presse (la croix – le pèlerin..) qui favorisent les échanges, la réflexion.

Avec d'autres,

- Les jeux de sociétés ont beaucoup d'importance car ils stimulent leurs capacités cognitives, les gardes en activité au quotidien.
- Les promenades à l'extérieur ou à l'intérieur de l'établissement,
- les accompagner aux rendez-vous médicaux, retransmettre les informations à l'équipe de l'EHPAD, à la supérieure.

L'objectif étant de favoriser le plus longtemps possible leur vie sociale à l'extérieur (bénévolat, activités spirituelles ou ludique) je peux utiliser mon véhicule pour leurs déplacements lorsque le besoin se fait ressentir.

Au début, il a fallu accepter une personne extérieure à leur congrégation, non croyante, une fois cela fait, notre relation est devenue simple ; elles m'expliquent leur quotidien spirituel sans chercher à me l'imposer. J'assiste à leur rencontre spirituelle bimensuelle avec la supérieure. Depuis janvier 2016 une auxiliaire vient mensuellement animer une rencontre spirituelle. Je reste et j'écoute. La supérieure vient quand un décès survient et règle toutes les formalités. Elle est plus présente lors de mes congés. Les auxiliaires sont plutôt actives, présentes dans les échanges spirituels inter-communautés, Pour les autres communautés, l'animation spirituelle restent de leur ressort sans venues extérieures. Elles accompagnent et veillent leur sœur défunte, jusqu'à la mise en bière.

#### Le lien entre l'équipe soignante, les religieuses et la congrégation (par la supérieure)

La création de ce poste – lien : assistante de communauté a été aussi pensé pour être le trait d'union entre une équipe soignante, la congrégation.

Je veille à ce que soit fait ce qui doit être fait. Je peux dénoncer ce que je pense être un acte de maltraitance. Lorsqu'une sœur est hospitalisée, je suis le lien entre elle et les sœurs de la communauté.

Perçue par l'équipe comme un électron libre, surveillant le personnel soignant, la relation fut difficile à établir. Au fil du temps, et des différents changements au sein de l'établissement, cela se passe mieux, même s'il reste des efforts à faire.

**Véronique BONIN**